

Province de Québec
MRC de La Mitis
Municipalité de Sainte-Luce

Séance d'ajournement des membres du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des sessions, le mardi 21 avril 2009 à 20 h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse madame France St-Laurent, les conseillers Pierre Laplante, Nathalie Bélanger et Anne A. Racine. Étaient absents les conseillers Hugues Dionne, Michaël Ouellet et Nathalie Pelletier. Le secrétaire-trésorier et directeur général Jean Robidoux est également présent.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt du rapport financier
3. Période de questions
4. Fermeture de la séance

1. Ouverture de la séance

La mairesse madame France St-Laurent procède à l'ouverture de la séance.

2. Dépôt du rapport financier

2009-04-99 Il est proposé par madame Anne A. Racine et unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport du vérificateur externe et du rapport financier pour l'exercice financier de l'année 2008 de la Municipalité de Sainte-Luce.

Signature de la mairesse en vertu du Code Municipal article 142.

3. Période de questions

Lors de cette période, les questions posées aux membres du conseil portaient sur le rapport financier et sur le budget 2009.

4. Fermeture de la séance

2009-04-100 Il est proposé par madame Anne A. Racine et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Signature de la mairesse en vertu du Code Municipal article 142.

France St-Laurent
Mairesse

Jean Robidoux
Directeur général et sec. trésorier